



Les éoliennes BORALEX sur la montagne d'Aureille vues de la RD 993 – photomontage Haut Buëch Nature à l'échelle d'après l'étude d'impact

Samedi 17 août 2019

Rassemblement citoyen contre les éoliennes Boralex La Haute-Beaume – Montagne d'Aureille

Le 3 octobre 2018, la préfecture des Hautes-Alpes refusait la demande d'autorisation de la multinationale canadienne Boralex pour installer 6 éoliennes de 150 mètres de haut sur la montagne d'Aureille.

En effet ce projet qui impacte lourdement 2 espèces en voie de disparition, le vautour moine et le gypaète barbu et détruit plus d'une trentaine d'espèces faunistiques et floristiques protégées, avait subi un avis défavorable du Conseil National de Protection de la Nature, avis confirmé par la DREAL et le ministère de l'écologie de Nicolas Hulot, tout ceci agrémenté d'un rapport négatif de l'inspection des installations classées jugeant le dossier Boralex contraire à la réglementation.

Après l'arrêt temporaire des projets de Saint-Julien-en-Beauchêne (Valorem), Buis (Compagnie Nationale du Rhône), Montjay (EDF Énergie Nouvelle), Chanousse (Boralex), on aurait pu espérer que la fin du feuilleton Boralex qui dure depuis plus de 10 ans aurait mis fin à l'acharnement des industriels du vent à venir polluer nos montagnes.

C'était sans compter sur l'instinct de prédation de Boralex qui a interjeté appel devant le tribunal administratif de Marseille afin d'imposer aux citoyens du Buëch leurs 6 aérogénérateurs géants sur Aureille.

En cas de victoire du canadien devant les tribunaux, se multiplieront inévitablement, du col de Lus à la montagne de Lure, une grande balafre sur nos crêtes d'une centaine d'éoliennes, plantées chacune dans 1500 tonnes de béton et d'acier.

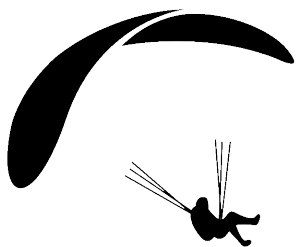
L'association Haut Buëch Nature, aidée par les autres associations du collectif 05 Environnement Buëch a donc décidé de se pourvoir en appel aux côtés de la préfecture attaquée par Boralex.

Rien n'est donc terminé, bien au contraire : les gouvernements qui se succèdent et le ministère de l'écologie perverti par l'affairisme et dévoyé par les lobbys ont décidé de tripler le nombre des éoliennes dans notre pays, et « en même temps » de réduire au minimum les possibilités de contestations citoyennes en muselant notre accès aux instances juridiques tout en facilitant au maximum les autorisations d'implantations d'éoliennes sur terre comme en mer.

IL FAUT DONC CONTINUER A NOUS MOBILISER POUR FAIRE ENTENDRE NOTRE VOIX !

Programme des manifestations au verso





10H00 - 11H00 : MONTAGNE D'AUREILLE ENVOL DES PARAPENTISTES

Depuis 30 ans, les parapentistes s'élancent du plateau d'Aureille à l'aérologie contrariée. A l'heure où l'on veut détruire la biodiversité de nos montagnes, notre tourisme vert et nos activités de pleine nature, nous avons demandé aux associations locales de parapente d'effectuer, si la météo le permet, un décollage ô combien symbolique !



11H00 : MONTAGNE D'AUREILLE HOMMAGE A RENÉ DESMAISON

Alpiniste chevronné, guide de haute montagne réputé, René Desmaison avait acquis une maison à Chaures en 1977 (commune de la Beaume) et en avait fait son « îlot de sérénité » proche du Dévoluy où il réalisa nombre d'escalades mémorables. René Desmaison n'était pas seulement un as de la montagne, conférencier et cinéaste à la fois. C'était aussi un défenseur de l'environnement et des paysages du Buëch. En juillet 1984 il fut le premier à s'envoler en parapente de la montagne d'Aureille. En présence de son fils Pascal, nous lui rendons hommage par l'édification d'une stèle à sa mémoire. Il nous a quitté le 28 septembre 2007.

Le plateau d'Aureille est accessible à partir du col de la Haute-Beaume. Une navette est prévue en 4x4 pour les personnes ne pouvant s'y rendre à pied (durée de la marche 40 minutes environ).



12H00 : VILLAGE DE LA HAUTE BEAUME PIQUE NIQUE, RENCONTRES ET DÉBATS

Un apéritif vous est offert dans le village sur un terrain privé très accessible. Il suffit de suivre le fléchage à partir des entrées du village. Autour d'un pique-nique tiré du sac, adhérents, sympathisants ou simples citoyens concernés pourront échanger et débattre sur les luttes anti-éoliennes locales et la politique de transition énergétique nationale.

PAS D'EOLIENNE DANS LES HAUTES-ALPES

Notre département est un des rares territoires de France encore vierge de toute pollution par l'éolien industriel aux mains de grands groupes multinationaux dont l'intérêt n'est que la finance et le démantèlement d'EDF à leur profit. Notre production électrique est décarbonée à plus de 90%, et dans notre département nos gisements d'énergie hydroélectrique et solaire peuvent être privilégiés. Multiplier par 3 le nombre d'éoliennes (8 000 éoliennes déjà installées peinent à produire 5% de notre électricité) est contre-productif. **Soutenez la demande de moratoire sur l'éolien industriel du collectif 05 Environnement Buëch aux élus du conseil départemental.**

www.petitions24.net/pas_d_eoliennes_industrielles_dans_les_hautes-alpes



COLLECTIF 05 ENVIRONNEMENT BUËCH

Contact : collectif05environnementbuech@gmail.com

Le collectif regroupe : l'Association Défense de l'Environnement de la Vallée du Haut Buëch (Saint-Julien-en-Bauchène), l'Association pour la Préservation du Paysage Épinois (L'Épine), l'Association Haut Buëch Nature (La Haute Beaume), l'Association Pivoine (Bruis).

qui luttent pour la préservation de l'environnement et la défense des intérêts des habitants du Buëch contre l'envahissement des territoires par les éoliennes industrielles.